



Association Sans But Lucratif

BULLETIN D'INSCRIPTION

ENROLMENT FORM

DE PHILADELPHIE À WASHINGTON, EN PASSANT PAR BALTIMORE

DU 12 AU 22 MAI 2020

Nom et prénom de la (du) membre (tels que figurant sur le passeport) :

Mme/M. :

Adresse : Code postal : Ville :

Passeport n° : Date de naissance : Nationalité :

Tél. privé : Tél. bureau : GSM :

E-mail privé : E-mail professionnel :

Nom et prénom de l'invité(e) (tels que figurant sur le passeport) :

Mme/M. :

Adresse : Code postal : Ville :

Passeport n° : Date de naissance : Nationalité :

Tél. privé : Tél. bureau : GSM :

E-mail privé : E-mail professionnel :

Réservation de chambres :

..... **chambre double** au prix de **4 028 €** par personne (Grand lit / Lits jumeaux – *Biffer la mention inutile*)

Prix **réservation rapide membre** (avant le 15 décembre 2019) : 3 949 € Prix **non-membre** : 4 146 €

..... **chambre(s) simple(s)** au prix de **5 025 €** par personne

Prix **réservation rapide membre** (avant le 15 décembre 2019) : 4 946 € Prix **non-membre** : 5 143 €

Prix total à payer : €. Je verse un acompte de **1 100 €** par personne + **le supplément single** de 997 € soit €, sur le compte du

CARREFOUR EUROPÉEN

IBAN : BE80 0013 9258 8277

BIC : GEBABEBB

avec les mentions « **Acompte Washington** » à l'inscription et « **Solde Washington** » au paiement du solde.

Clôture des inscriptions :	14 décembre 2019	Date de paiement :	À l'inscription : 1100 € + supplément single Solde au plus tard le 1/02/2020
----------------------------	-------------------------	--------------------	---

J'ai pris connaissance et j'approuve les Conditions générales figurant au verso du présent bulletin.

Je suis assuré en assistance rapatriement et je joins l'attestation d'assurance à la présente.

Nous conseillons à chaque participant de souscrire une assurance annulation.

ATTENTION : LES INSCRIPTIONS NE SONT VALABLES QU'APRÈS RÉCEPTION DE CE BULLETIN PAR LE RESPONSABLE DE L'ACTIVITÉ ET PAIEMENT EFFECTIF !

Aucune inscription n'est acceptée par téléphone.

Date :

Signature :

Responsable de l'activité : Philippe Cracco Adresse : 28/4 rue de Belle Vue 1000 Bruxelles Tél.: +32.2.649.59.77 GSM: +32 474.99.33.15 E-mail: philippe.cracco@skynet.be	Organisé en collaboration avec :  Rue du Centre, 36 6700 Arlon Email : brigitte@aricia.lu
---	--



Conditions générales du Carrefour européen asbl

1. Le Carrefour européen asbl – ci-après dénommé « Association » – n’encourt aucune responsabilité et ne pourra être tenu responsable des conséquences ou dommages quelconques, matériels ou corporels, en cas d’accidents survenus à un participant durant les activités de l’Association ou en relation avec celles-ci. Il appartient à chaque participant d’assurer les risques liés à la participation aux activités par des polices d’assurances individuelles, en ce compris la responsabilité civile.
2. L’Association ne peut être tenue responsable en cas de vol, disparition, dommage ou détérioration de valeurs, biens ou équipements personnels des participants à ses activités.
3. L’Association n’encourt aucune responsabilité et ne pourra être tenue responsable en cas d’annulation d’activités programmées ou de modifications apportées à l’organisation des activités.
4. **Seules les Conditions générales de l’agence de voyages mentionnées ci-dessous ou dans le descriptif sont d’application en cas d’annulation d’une activité, de désistement ou d’absence au départ.**
5. En cas de non-réception du paiement dans les 4 jours ouvrables après la date d’inscription, le participant sera automatiquement placé sur une liste d’attente.
6. La signature du présent bulletin d’inscription implique la responsabilité financière pour les prestations ainsi demandées et l’obligation de payer intégralement les contributions et frais de participation.
7. Dans le cadre de ses activités, l’Association se limite à collecter et centraliser les demandes de participation et de les transmettre à l’agence de voyages organisatrice et responsable du voyage. En aucun cas, l’Association ne pourrait être considérée comme organisatrice du voyage au sens de la Directive (UE) 2015/2302 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relative aux voyages à forfait et aux prestations de voyage liées ou des dispositions de la loi belge du 21 novembre 2017 relative à la vente de voyages à forfait, de prestations de voyage liées et de services de voyage. La responsabilité légale et contractuelle de la bonne fin des voyages repose exclusivement sur l’agence ou l’opérateur chargé de leur organisation et de leur exécution, à l’exclusion de toute responsabilité dans le chef de l’Association ou de ses responsables.

Extrait des Conditions générales de l’agence ARICIA

Toute annulation après la clôture des inscriptions entraînera à tout moment le paiement dû de la totalité du prix du voyage.

ARICIA se réserve le droit de modifier le montant du forfait en cas de variation constatée :

- Du coût des transports, lié notamment au coût du carburant ;
- Des redevances et taxes afférentes aux prestations offertes, telles que les taxes d’atterrissages, d’embarquement ou de débarquement dans les aéroports ;
- Des taux de change appliqués au séjour.

Les billets émis sont soumis aux conditions d’annulation des compagnies aériennes.

Les prix mentionnés dans le bulletin d’inscription à l’activité du Carrefour européen ne peuvent être modifiés, sauf variation des coûts des combustibles, des taxes ou des taux de change.

Les prix du séjour ont été établis en fonction de données économiques susceptibles de varier entre leur date d’établissement et celle du départ du voyage.

ARICIA vous informera de manière claire et compréhensible, en assortissant la majoration d’une justification de cette augmentation de prix et de la méthode de calcul, sur un support durable, au plus tard 20 jours avant le début du voyage. Lorsque ces règles ne sont pas respectées, la révision de prix ne peut pas avoir lieu. Le taux de change, 1€=1.10\$, a été appliqué pour le calcul séjour.

Toute majoration de prix liée au taux de change ne pourra excéder 7%. Elle sera communiquée aux voyageurs au plus tard 20 jours avant le début du voyage et sera assortie d’une justification et d’un calcul.

**Seul le texte français fait foi en cas de contestation.
Only the French text is legally binding.**

The English text can be consulted on our website: <http://www.carrefoureuropeen.eu>.